

Gerber Plumbing Fixtures LLC Garantie Limitée À Vie

Gerber Plumbing Fixtures LLC (ci-après appelé « Gerber ») garantit à l'acheteur initial que tous les robinets, valves et autres accessoires de cuisine et de salle de bain de marque Gerber, ou pièces qui les composent, sont exempts de vices de matériaux et de fabrication, tant et aussi longtemps que l'acheteur initial en est propriétaire.

Gerber garantit à l'acheteur initial que toutes les pièces électroniques sont exemptes de vices de matériaux et de fabrication pour une période de cinq (5) ans. Les piles ne sont pas incluses.

La présente garantie limitée ne couvre pas l'usure normale des rondelles, des joints toriques, des sièges de joint torique, des produits d'étanchéité et des produits lubrifiants.

Pendant la période de garantie, Gerber remplacera gratuitement tout produit ou pièce qui le compose qui, après inspection, révèle un vice de matériaux ou de fabrication dans le cadre d'une application résidentielle normale. Si le remplacement de la pièce d'origine n'est pas possible, Gerber peut choisir de la remplacer par une pièce équivalente ou de rembourser le prix d'achat si le produit est retourné. **Ceci constitue vos procédures de recours exclusives.**

Cette garantie exclut tout usage industriel, commercial et professionnel, pour lequel les acheteurs bénéficient par la présente d'une garantie limitée de cinq (5) ans pour les pièces non électroniques et d'un (1) an pour les pièces électroniques à compter de la date d'achat. À l'exception de la durée de la garantie, toutes les autres conditions de la présente s'appliquent. Cette garantie exclut également l'installation en dehors des États-Unis, du Canada ou du Mexique (Amérique du Nord), pour laquelle les acheteurs bénéficient par la présente d'une garantie limitée d'un (1) an à compter de la date d'achat. À l'exception de la durée de la garantie, toutes les autres conditions de la présente s'appliquent.